



Buchères

Aube en Champagne

Mag'

Le journal d'information de la ville de Buchères N°82 - Juillet 2023



2020

2023

2026

BILAN MI-MANDAT

SOMMAIRE

Des outils d'information et de communication	3
Éditorial	4
Bilan mi-mandat	5-10
Réunion publique du Plan Local d'Urbanisme	11
Dossier finances publiques	12-15
Plan de la commune	16-17
Annuaire des entreprises	18-21
Présentation des nouvelles entreprises	22-23
Liste des associations	24
Repas des aînés	25
Plan canicule 2023	26
Nouveau portail pour les familles	27
Réglementation des vitesses communales	28
La chapelle de Courgerennes	29
La fibre optique	30
La mairie toujours plus à votre service	31
Calendrier des collectes 2023	32

BUCHERES MAG' N° 82 - Juillet 2023

Journal d'informations de la ville de Buchères

Directeur de la publication: Philippe GUNDALL

Réalisation / Rédaction: Christelle LEROY

Crédits photos: Christelle LEROY

Impression: Service reprographie de la ville de Troyes

Service communication : Tél : 03.25.41.87.12 - Courriel : cleroy.bucheres@orange.fr

Aucune reproduction ne sera possible sans l'autorisation préalable de la commune.

Des outils d'information et de communication à la portée de tous les habitants !



Bulletin Municipal



Panneau lumineux



Écran tactile à l'entrée de la Mairie



Site internet



www.ville-bucheres.fr

Informations sur l'actualité communale



Panneau Pocket

La commune de Buchères est à votre écoute....

EN CAS D'URGENCE

Comment contacter l'élu de permanence ?

En dehors des horaires d'ouverture des services de la mairie et en cas d'urgence **uniquement**, vous pouvez joindre l'élu(e) de permanence au

06 25 89 55 79

Mairie de Buchères
1, rue de la Mairie - 10800 BUCHÈRES

Tél: 03.25.41.80.17

Courriel: commune.bucheres10@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi: 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mardi et mercredi: 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Vendredi: 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h00

Samedi des semaines impaires: 9h30 - 12h00

ÉDITORIAL



“
Vous pourrez vous rendre compte que l'équipe municipale continue de travailler et de s'investir suivant les qualités et connaissances de chacun.



Pour information

Les comptes rendus des conseils municipaux paraîtront et seront distribués dans le courant du mois de septembre.

Chères Buchéroises, Chers Buchérois,

Comme il est de tradition, si vous me lisez, le bulletin communal annonçant l'été et les congés pour beaucoup d'entre vous, est dans vos boîtes aux lettres.

A l'intérieur vous trouverez le bilan de notre mi-mandat. Eh oui ! le temps passe très vite.

Vous découvrirez le budget municipal qui a été voté le 11 avril 2023 malgré la période difficile et l'incertitude qui subsistent depuis les élections (Gilets jaunes, Covid, loi sur la retraite...). De nombreux travaux d'amélioration pour Buchères sont prévus en cette année 2023 pour un montant de 615 000€ d'investissement.

Vous pourrez vous rendre compte que l'équipe municipale continue de travailler et de s'investir selon les qualités et connaissances de chacun.

Cette année, vos impôts vont augmenter en fonction des nouvelles bases de l'État et Troyes Champagne Métropole. Vous devrez régler environ 80 euros minimum supplémentaires si vous êtes propriétaire. La commune a décidé de ne pas toucher à ses propres taux devant la hausse du coût de l'énergie et de l'inflation galopante qui malheureusement impacte tous les foyers. Nous espérons des jours meilleurs à l'avenir pour tous.

En tant qu'élus responsables, nous continuons de travailler sur les réductions énergétiques des bâtiments et l'éclairage public dont nous allons entamer la dernière phase de mise en leds.

Après la réfection des salles des Vigneux et Thépenier qui se termine, nous allons entamer celle de la salle des Fêtes dont l'étude est en cours.

N'oublions pas notre chapelle de Courgerennes dont la mise en sécurité se poursuit avec la partie du clocher et notre monument des Martyrs dont nous attendons les devis.

Devant l'importance actuelle que prennent l'environnement, le traitement des déchets, les énergies et la biodiversité, un conseiller municipal délégué en charge du développement durable a été nommé. Nous souhaitons beaucoup de courage et de réussite à notre ami Michaël GODET qui a déjà commencé à s'investir.

Avec ces informations,

J'espère que ce bulletin, vous apportera une vision du travail accompli et je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure ainsi que tout le personnel pour son investissement.

Pour terminer, j'ai une pensée pour ceux qui ont souffert en ce début d'année et je souhaite à tous les administrés un bel été accompagné de belles vacances. Profitez en bien !

Philippe GUNDALL
Maire de Buchères

78% de nos engagements sont tenus !

" Vous le constaterez à la lecture de ce dossier dédié entièrement au bilan de mi-mandat (2020-2023), les nombreuses actions mises en oeuvre par la municipalité depuis 2020 témoignent de notre volonté constante d'offrir à toutes et à tous un service public de qualité !

Rénovation, nouveaux services, travaux, investissements...

Autant de nouveautés et d'améliorations qui contribuent à faire de notre ville, une commune agréable, dynamique, solidaire, ouverte et en mouvement. "

ON L'A FAIT

- ☑ Achèvement de la nouvelle école,
- ☑ Étude du devenir de l'école primaire existante,
- ☑ Agrandissement de la cantine,
- ☑ Déplacement de la bibliothèque,
- ☑ Réhabilitation de la salle Roland Thépenier et des Vigneux,
- ☑ Réfection du monument aux morts,
- ☑ Modification du PLU pour conserver l'identité de Buchères,
- ☑ Création de marquage au sol (passage piétons etc...) route de Maisons blanches et avenue des Martyrs du 24 août 1944,
- ☑ Mise en conformité des accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- ☑ Mise en place des ateliers bien-être et bien vivre pour les seniors,
- ☑ Aménagement piétonnier rue de la Mairie,
- ☑ Réfection de la Chapelle de Courgerennes,
- ☑ Aménagement de l'avenue André Morel et de la rue Pierre Pétré,
- ☑ Relevage des tombes abandonnées,
- ☑ Pose de bordures de trottoirs manquantes dans certaines rues (ex : avenue des Martyrs du 24 août 1944)
- ☑ Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- ☑ Rénovation du chœur de l'église,
- ☑ Passage de l'éclairage public en LEDS.

EN COURS

- Mise en fonction de voies vertes,
- Étude de la réalisation de pistes cyclables,
- Étude de faisabilité d'une salle de sports,
- Création d'un parking vers l'église,
- Révision du PLU.





Philippe FAIVRE

1er adjoint

en charge des commissions urbanisme, environnement, énergie et accessibilité.

" Principal budget de la commune, les travaux de voirie, d'urbanisme et d'aménagement de la ville, ont été nombreux ces trois dernières années et sont visibles par tous "

Les plus

- Nouvelle école
- Mise en conformité des accès PMR,
- 1ère phase des travaux de restauration de la Chapelle de Courgerennes,
- Modification N°9 du PLU,
- Transformation de l'éclairage public (Leds)
- Deux bornes de recharge pour véhicules électriques

philippefaivre.bucheres@orange.fr

ou par téléphone
au 03.25.41.80.17
aux horaires d'ouverture
habituels de la mairie.

Urbanisme et développement

Les 2000 habitants sont atteints.

Une première étape a été la modification N°9 de notre PLU qui est effective depuis 2022.

Mais cette modification ne nous permettait pas de maîtriser totalement notre projet d'Avenir pour notre commune, nous nous sommes immédiatement engagés, pour le futur, sur la révision de notre PLU.

Des travaux qui vont s'étaler sur une période d'environ deux ans avec une mise en application avant la fin du mandat. L'approche environnementale et sociétale sera notre axe de travail .

Le déroulement de cette concertation, les objectifs et les enjeux vous seront présentés dans un journal d'information dédié à la révision de notre PLU .

Une réunion publique aura lieu le lundi 11 septembre 2023 à 19h30. (Voir page 11)

Rénovation énergétique économie d'énergie

La période que nous vivons, dont chacun constate l'impact sur sa vie de tous les jours, nous impose de travailler encore plus sur les économies d'énergies. Les factures « explosent » !!

Beaucoup a déjà été fait car nous avons anticipé en transformant la majorité de nos éclairages intérieurs en Leds. Nous continuons cette année avec un effort sur l'éclairage public dont les travaux seront fait à 95% en fin d'année .

Mais la meilleure économie étant l'énergie que nous ne consommons pas les décisions suivantes et immédiate ont été prises en novembre 2022 :

- Coupure de l'éclairage public de 23h00 à 4h00 : Nous constatons une économie de la consommation électrique de 28 % en moyenne.
- Diminution à 19 degrés de la température dans les bâtiments communaux avec une plage de fonctionnement adaptée.

>> En cours

- Dans le même temps, nous étudions et renforçons l'isolation des bâtiments communaux.
- Une étude globale de rénovation de la salle des fêtes (isolation, système de chauffage, production photovoltaïque) est lancée.
- Notre Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) de nos bâtiments sera terminé début 2024.
- Mise en conformité du PAVE (Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).

Les associations, tissu de la vie locale

Notre mandat municipal ayant commencé difficilement en pleine pandémie du covid 19, le monde associatif a malheureusement pâti de la crise sanitaire avec notamment une chute drastique du nombre d'adhérents.

Mais, dès la rentrée de septembre 2022, celles-ci ont su se relever et recréer une dynamique pour retrouver de nouveaux adhérents.

Nouvelle salle associative « Les vigneux »

La salle des « Vigneux » a subi de nombreux changements au cours de la saison 2022-2023.

En effet, cette dernière a été réhabilitée avec un agrandissement de 100 m². Elle servira aux associations de judo, de yoga, de boxe ou autres le soir. Cette salle servira également aux écoles. L'ouverture officielle aura lieu à la rentrée de septembre 2023.

Lors de la réalisation des travaux, les associations ont dû prendre leurs marques dans les différentes salles de la commune disponibles afin de réaliser leurs cours. Une organisation pas toujours simple, mais grâce à la bonne volonté et à la compréhension de tous les responsables associatifs, tous les cours ont pu être maintenus.

Nous souhaitons rappeler que les associations sont vitales, indispensables, et qu'elles contribuent au lien social et dynamisent notre commune.

L'engagement bénévole doit être accompagné, plus fort et valorisé. Il faut réapprendre à créer du lien. L'individu tout seul ne peut pas faire grand-chose, mais quand il se met en collectif, rien ne lui résiste.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'organiser une journée des associations le dimanche 10 septembre prochain.

Reflète de la richesse des activités proposées aux Buchérois, cette journée permettra aux associations de faire des démonstrations afin que chacun puisse trouver son bonheur pour la prochaine saison.

Cette journée se fera également en soutien à l'association «Ainsi font pour Marion». En effet, tous les fonds récoltés seront reversés intégralement à celle-ci afin de permettre l'achat de jeux extérieurs totalement adaptés et inclusifs pour les enfants se déplaçant en fauteuil roulant et/ou valides qui seront installés sur la commune.

Nous serons, d'ailleurs, ravis de vous accueillir lors de cette journée de mobilisation. Nous avons besoin de vous toutes et tous.

Nous tenons à remercier les responsables associatifs pour leur engagement bénévole, pour les animations qu'ils organisent les uns et les autres, pour les liens qui se créent grâce à eux.

Sans les associations sportives, culturelles et autres, notre commune serait bien triste.



Anne-Lise CUNY

2ème adjointe en charge de la commission sport, relation avec les associations.

" Chaque année, nous attribuons une subvention aux associations. L'important étant de montrer que la commune est là pour elles, pour les soutenir "

aliscunybucheres@orange.fr

ou par téléphone

au 03.25.41.80.17

aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

Les plus

- Réhabilitation de la salle des Vigneux et de la salle Roland Thépenier par Solidarité Emploi Service (voir précédent bulletin municipal) et les services techniques
- Salle des fêtes, réfection énergétique, pose de panneaux photovoltaïques
- Mobilisation autour de la journée des associations et notamment de l'association "Ainsi font pour Marion"
- Retrouvez ci-après la liste des associations locales.



Laurence PLUMON

4ème adjointe en charge des commissions école, politique de la jeunesse et Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

" Parce que l'enfant et le jeune d'aujourd'hui sont les adultes de demain, il est important de les accompagner dès le plus jeune âge "

lplumon.bucheres@orange.fr

ou par téléphone
au 03.25.41.80.17
aux horaires d'ouverture
habituels de la mairie.



219

est le nombre d'enfants inscrits
au groupe scolaire
"Les trois plumes "



Le CMJ et l'A.L.S.H en visite à l'Assemblée Nationale

L'école à Buchères, un levier du progrès social

On l'a fait !

La nouvelle école a été inaugurée le 05 octobre 2021. Afin d'allier la nouveauté avec la modernité, la mairie a fait l'acquisition de tables avec casiers, de chaises réglables, de bureaux pour les enseignantes mais a également investi dans l'achat de quatre écrans numériques installés dans quatre des six classes. Les deux autres salles étant équipées de tableaux blancs interactifs.

Restauration scolaire

Mise en place d'un self-service

La mise en place de ce nouveau concept de restauration scolaire avait des objectifs précis : responsabiliser les enfants, rendre le personnel plus disponible dans son rôle d'éducateur et d'encadrant ainsi que fluidifier la pause méridienne du déjeuner avec 2 services. En 2022, l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle pour le service restauration scolaire a été faite pour remplacer l'ancien qui arrivait en fin de vie.

Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipi-

pale.

Malgré l'arrivée de la pandémie due au COVID 19, nous avons pu mettre en place les élections du nouveau CMJ en 2020. Plusieurs réunions et plusieurs actions ont pu se dérouler dans le respect des restrictions gouvernementales.

Depuis le CMJ a initié l'opération « Nettoyons la nature ». Il participe aux journées du patrimoine, au ramassage des œufs de pâques avec le Comité des fêtes ainsi qu'à toutes les cérémonies commémoratives. Il a également été présent lors de la plantation de l'arbre de la laïcité dans la cour de la nouvelle école.

En octobre 2022, le CMJ a eu l'honneur de se rendre à l'assemblée nationale avec les membres de la commission et certains enfants inscrit à l'A.L.S.H sur l'invitation de Madame la Députée, Valérie BAZIN MALGRAS.

Pour clôturer l'année, le 11 juin 2023, s'est tenu un barbecue partagé entre les membres du CMJ, leur famille et les élus(es) ayant répondu présents(es).

Le CMJ est prêt à vous accueillir dans leur équipe municipal à partir du CE2 jusqu'à la 6ème (pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame PLUMON par mail).



Maire du CMJ, Inès BOUDHINA, lors de la cérémonie commémorative du 18 juin 2023.

La culture comme moteur d'attractivité

Le temps passe vite, nous sommes à l'heure des bilans.

Un regard en arrière s'impose sur les trois années écoulées afin d'évaluer le chemin parcouru et les actions mises en place avant de lancer de nouveaux projets.

Du côté culturel, la bibliothèque a déménagé il y a 2 ans de cela pour s'installer dans de nouveaux locaux très lumineux. Arnaud et Christine vous y attendent pour mieux vous accueillir et vous renseigner.

Des moments de lectures personnalisés sont régulièrement mis en place et animés les jours de congés scolaires par Marie-B, que nous remercions fortement, notre fidèle et dévouée bénévole, pour le plaisir de tous.



Séance de dédicaces de Monica Wolter pour la sortie de son livre "Loin des miens"



Les journées du patrimoine

Développer les liens avec nos séniors

Être au plus près de tous les âges c'est l'un des défis qu'a souhaité relever la municipalité.

Il a été décidé de créer des ateliers entièrement dédiés aux séniors afin de leur offrir de bons moments.

En ce qui concerne les séniors, les ateliers qui leur sont destinés ayant beaucoup de succès, en plus des promenades, nous avons récemment mis en place l'atelier « remue-méninges » qui se déroule un mardi après-midi par mois et propose des exercices divers de stimulation de la mémoire, dans la camaraderie et la bonne humeur.

Pour toute personne qui le souhaiterait, je reste disponible sur rendez-vous afin d'échanger sur ces sujets.

cbroquet.bucheres@orange.fr

ou par téléphone

au 03.25.41.80.17

aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

“



Chantal BROQUET

Conseillère municipale déléguée en charge de la commission culture et responsable du C.C.A.S.

" Le rayonnement d'une commune passe par l'accueil d'événements populaires gratuits et ouverts à tous "

Les plus

- Près de 70 personnes inscrites aux ateliers bien-être et bien vivre,
- Des animations culturelles régulières notamment les " bébés lecteurs ",
- Les journées du patrimoine,
- Le cinéma à Buchères,
- Concert chorale à l'église de Buchères au profit des travaux de restauration de la Chapelle de courgerennes.



Atelier équilibre



Michaël GODET

Conseiller municipal délégué
en charge du développement
durable et de la consultation des
entreprises.

*" Le développement durable et
la préservation des cadres de vie
sont des domaines transversaux,
qui s'adressent à l'ensemble de la
population "*

mgodet.bucheres@gmail.com
ou par téléphone
au 03.25.41.80.17
aux horaires d'ouverture
habituels de la mairie.

Préserver et améliorer le cadre de vie

Monsieur le Maire m'a proposé de prendre en charge les dossiers liés au « Développement durable » dans notre commune. J'ai accepté sa proposition et je le remercie chaleureusement pour sa confiance.

Le développement durable est un « développement qui répond aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Cela signifie qu'il va falloir mener des actions en faveur de la mobilité comme le covoiturage, agir face au changement climatique, prévenir les risques naturels, économiser l'eau, protéger la biodiversité ou encore réduire sa consommation énergétique.

Il est important de savoir que tous les ménages auront, à partir du 1er janvier 2024, à trier leurs déchets alimentaires. Les collectivités territoriales devront proposer des moyens de tri à la source, conjoints ou complémentaires,

comme des bacs séparés pour une collecte spécifique, compostage individuel ou collectif.

La préservation de nos espaces naturels comme la rivière de l'Hozain et ses berges, véritable poumon vert qui traverse notre commune, est une des priorités de la Mairie.

Un autre sujet qui est malheureusement de plus en plus souvent d'actualité : les dépôts de déchets sauvages. Chaque fait constaté déclenche systématiquement un dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie Nationale.

Je vais associer à mes démarches les élus du CMJ (conseil municipal jeunes) et nos aînés, qui sont forts de proposition sur de nombreux sujets.

Je me tiens à la disposition des habitants de Buchères pour échanger sur le sujet et je suis à l'écoute de vos bonnes idées et bonnes pratiques.

Zoom sur



Amende pour abandon de déchets dans la rue

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire.

- Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €.
- Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de 375 €.
- Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi.
- Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

RÉUNION PUBLIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Venez nombreux participer à la réflexion
sur le projet de territoire du Plan Local
d'Urbanisme de **Buchères** !



LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023
19H30
SALLE DES FÊTES DE BUCHÈRES

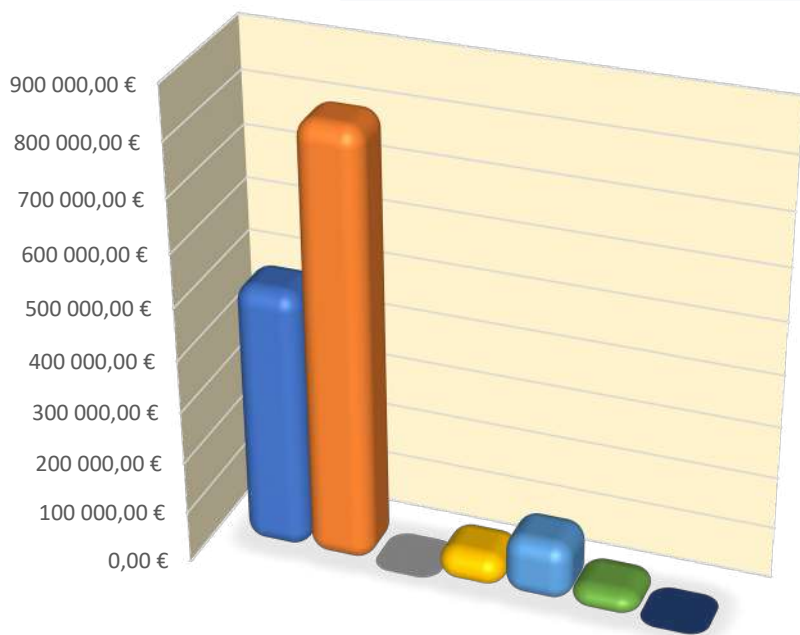
LES CHIFFRES 2022

COMPTE ADMINISTRATIF



A la clôture de l'exercice budgétaire, l'ordonnateur, le Maire, établit le compte administratif du budget principal.

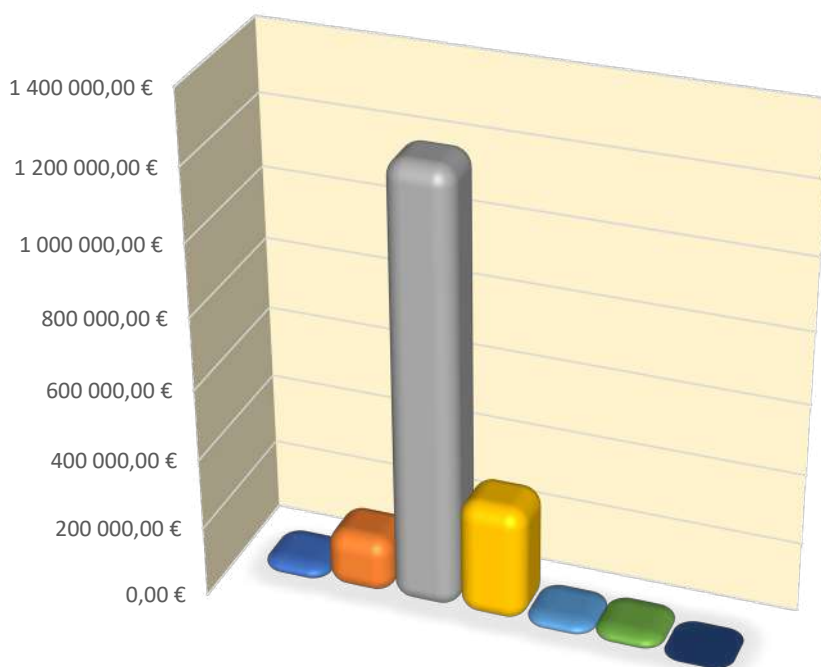
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



1 551 879,15 €

- 31% Charges à caractère général
504 403,67 €
- 51% Charges de personnel et frais assimilés
824 764,25 €
- 1% Dotations provisions semi-budgétaires
70,00 €
- 4% Opérations d'ordre entre sections
62 902,47 €
- 8% Autres charges de gestion courante
113 877,77 €
- 3% Charges financières
45 599,99 €
- 2% Charges exceptionnelles
261,00 €

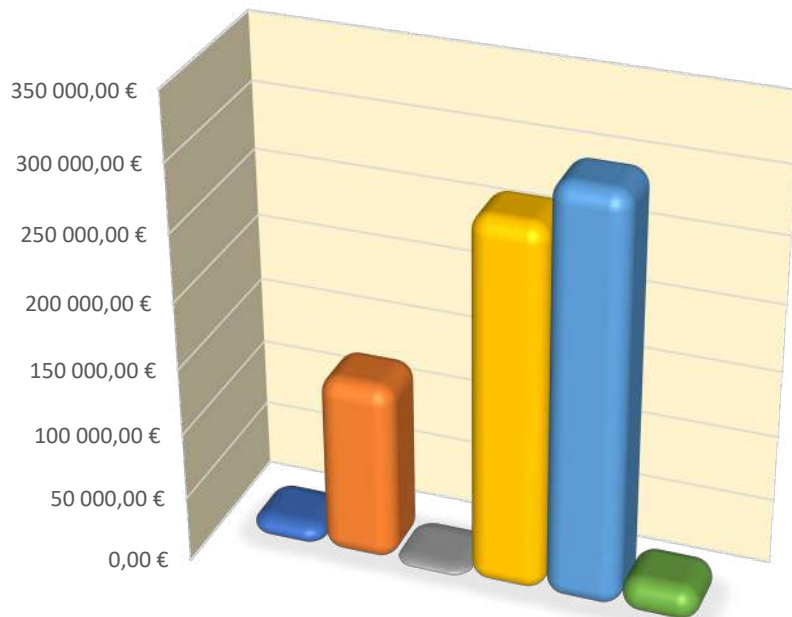
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



1 862 906,13 €

- 3% Atténuation de charges
46 656,45 €
- 9% Produits des services
163 917,74 €
- 64% Impôts et taxes
1 226 509,93 €
- 18% Dotations, subventions et participations
327 642,93 €
- 2% Autres produits de gestion courante
41 691,68 €
- 3% Produits exceptionnels
49 336,64 €
- 1% opérations d'ordre de transfert entre sections
7 150,76 €

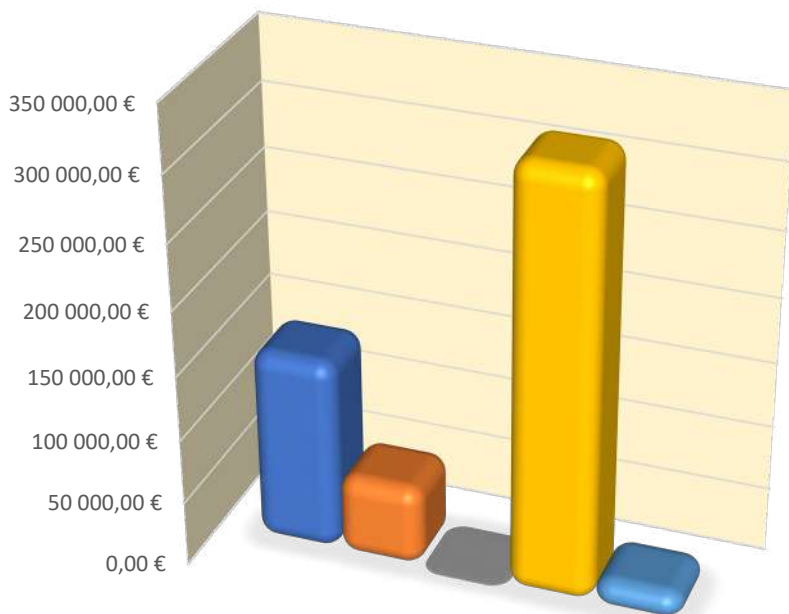
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



769 931,28 €

■ 2%	Subventions d'équipement versées	16 516,47 €
■ 18%	Emprunts et dettes assimilées	136 314,89 €
■ 1%	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 150,76 €
■ 36%	Immobilisations corporelles	275 724,62 €
■ 40%	Immobilisations en cours	307 720,14 €
■ 3%	Immobilisations incorporelles	26 504,40 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



559 783,03 €

■ 27%	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 000,00 €
■ 11%	opérations d'ordre de transfert entre sections	62 902,47 €
■ 1%	Dépôts et cautionnements reçus	590,87 €
■ 57%	Dotations, fonds divers et réserves	324 516,87 €
■ 4%	Subventions d'investissement	21 772,82 €

Le compte administratif :

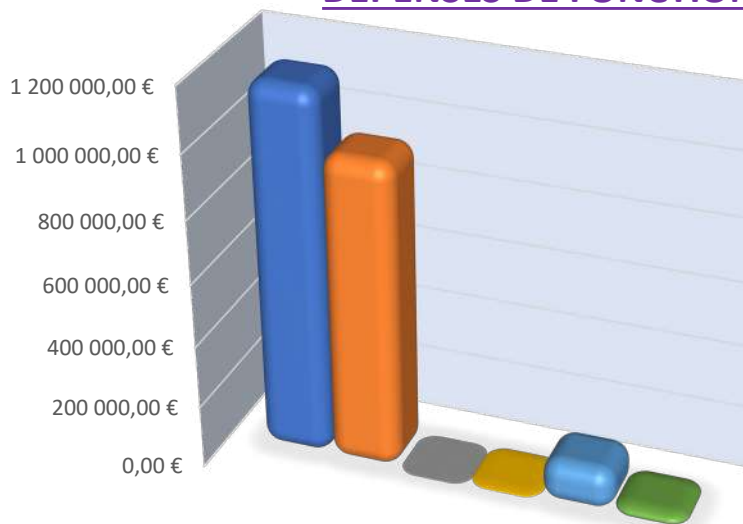
- rapproche les prévisions budgétaires aux réalisations effectives des dépenses et des recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.

Le Maire soumet, pour approbation, le compte administratif à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 15 avril de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Si le budget est toujours voté en équilibre, le compte administratif lui est excédentaire. Cet excédent permet de couvrir le remboursement de la dette pour l'année à venir et d'assurer une part d'autofinancement pour les investissements.

BUDGET PRIMITIF 2023

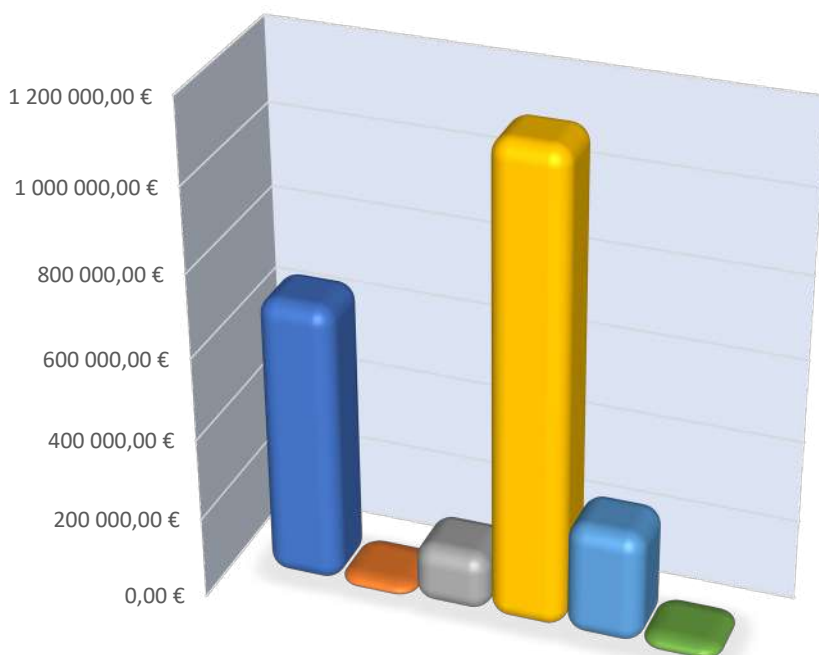
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



2 327 421,39 €

- 41% Charges à caractère général
1 161 589,05 €
- 30% Charges de personnel et frais assimilés
975 000,00 €
- 1% Dotations provisions semi-budgetaires
600,00 €
- 3% Opérations d'ordre entre sections
10 657,26 €
- 15% Autres charges de gestion courante
136 200,00 €
- 3% Charges financières
43 375,08 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



2 327 421,39 €

- 30% Résultat reporté
687 121,39 €
- 1% Atténuation de charges
35 000,00 €
- 6% Produits des services
145 500,00 €
- 49% Impôts et taxes
1 144 000,00 €
- 12% Dotations, subventions et participations
275 300,00 €
- 2% Autres produits de gestion courante
40 500,00 €



Le budget communal est élaboré par le maire en tant qu'autorité exécutive, et est adopté par l'autorité délibérante soit le conseil municipal dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale souhaitée.

Il rend compte des prévisions de recettes et de dépenses votées par le Conseil Municipal pour une année en fonctionnement et en investissement.

Le budget une fois voté, permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes attendues. Il doit en principe tout prévoir et devrait se suffire à lui-même.

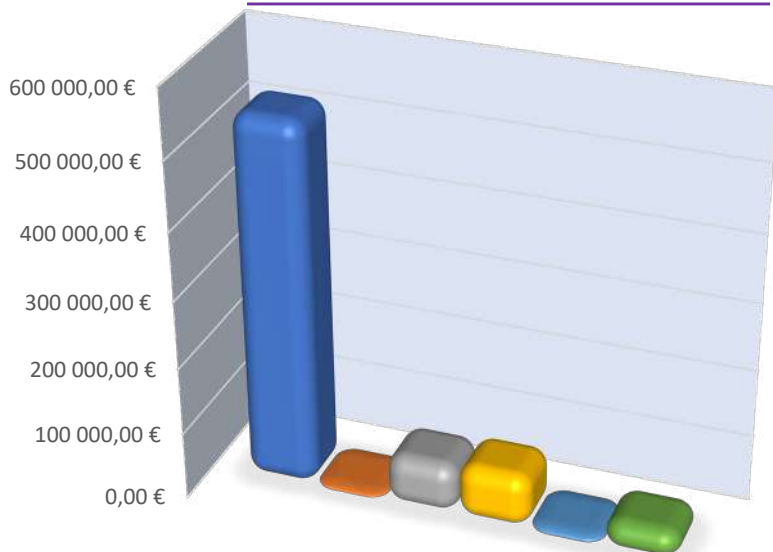
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



759 856,29 €

- 11% Subventions d'équipement versées 80 500,00 €
- 19% Emprunts et dettes assimilées 144 801,29 €
- 29% Immobilisations corporelles 220 000,00 €
- 36% Immobilisations en cours 274 000,00 €
- 5% Immobilisations incorporelles 40 555,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



759 856,29 €

- 71% Excédents de fonctionnement capitalisés 539 163,33 €
- 1% opérations d'ordre de transfert entre sections 10 657,26 €
- 10% Affectation au compte 1068 73 935,70 €
- 11% Dotations, fonds divers et réserves 80 000,00 €
- 2% Subventions d'investissement 13 600,00 €
- 6% Produits des cessions d'immobilisations 42 500,00 €

1

2

3

4

A

B

C

D

E

F

Index des rues

4 Saisons (Impasse des).....A4	Herbuates (Rue).....C4-D4
Ancienne École (Impasse de l')...C5	Hozain (Rue de l').....C4
Anémones (Rue des).....D7	Isle Aumont (Route d').....E6
Ânes (Ruelle des).....D5	Keyser (Carrefour Albert).....D5
Aulnes (Rue des).....D5-D6	Lacs (Rue des).....C3-D3
Aulnes (Impasse des).....D6	Liberté (Rue de la).....D4
Azalées (Rue des).....E7	Mairie (Rue de la).....C4-C5
Bourg (Rue du).....C5-D5	Maisons Blanches (Village de)....D5
Brisson (Rue Gilbert).....C4	Maisons-Blanches (Rte de) ...C4-D5
Buisson Geoffroy (Chemin du) ...D4	Marots (Rue des).....E6
Buxerie (Rue de la).....C4	Martyrs du 24 Août 1944 (Av. des) B3-C4
Chaource (Route de).....E4-E5	Mésanges (Rue des).....B4
Château (Cour du).....C5	Métallurgie (Rue de la).....C3
Châtelier (Impasse du).....C4	Monument (Rue du).....D5
Châtelier (Rue du).....D4-C4	Morel (Avenue André).....C3-C4
Clos (Rue des).....C4-D4	Navettes (Rue des).....D4
Clos des Poiriers (le).....B3	Noëls (Impasse des).....C5
Colettes (Chemin des).....D5	Petite Commune (Rue de la).....C5
Colettes (Ruelle des).....D5	Pétré (Avenue Pierre).....D4
Colline (Rue de la).....B4-C4	Poirier Saint-Jean (Rue du) ...C3-C4
Cortin Bouillerot (Impasse du) ...D5	Prés (Rue des).....C5
Courgerennes (Rue de).....B4	Saint-Michel (Impasse).....C4
Dijon (Route de).....D6-E7	Textile (Rue du).....D3
Égalité (Rue de l').....D4	Tremet (Rue Georges).....C4
Église (Rue de l').....C4	Vaucelles (Rue des).....A4-C4
Forêt (Rue de la).....D3-D4	Vaux (Chemin de).....B4-B5
Gare (Rue de la).....D7	Verrières (Route de).....D6-D7
Grands Nauzois (Impasse des) ...B3	Vigneux (Chemin des).....D5
Grands Nauzois (Rue des)B3-C3	Village (Impasse le).....C5
Grands Prés (Allée des).....C5	Villetard (Rue de).....C4

Commune de
Saint-Léger-
près-Troyes

Index des équipements

1- Église.....C4
2- Cimetière.....C4
3- Chapelle de Courgerennes.....B4
4- Mémorial du 24 août 1944.....C4
5- Monument aux Morts.....D5
6- Salle des fêtes.....D5
7- Salle socio-culturelle des Vigneux...D5
8- Salle Roland Thépenier.....D5
9- Tennis couverts.....D4
10- Aire de loisirs Saint-Exupéry.....D4
11- Château d'eau.....D4
12- Hôtels.....B4 - E7
13- Mairie.....D4
14- École maternelle et périscolaire.....D4
15- École élémentaire.....D5
16- Bibliothèque, Cantine.....D4
17- Relais poste.....D4
18- Tennis de plein air.....D5

Bornes de recyclage

Verre Papiers Vêtements

Bréviandes

TROYES
Saint-Julien-les-VillasCommune de
BréviandesParc Logistique
de l'AubeCommune de
Moussey

0 200 m 400 m
ACTUAL cartographie +33 (0)3 25 71 20 20 - Y5223 - 04/21
REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
www.actual.fr

5

6

7

8

Saint-Parres-aux-Tertres

Saint-Julien-les-Villas

Buchères

Aube en Champagne

A

B

C

D

E

F

Commune de Verrières

La Seine

La Seine

Fresnoy-le-Château

Chemin du Buisson-Geoffroy

Route de Verrières

ROUTE DE DIJON

Rue de la Gare

Village de Maisons-Blanches

Maisons-Blanches

Carrefour Albert Keyser

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Route de

Péage de St-Thibault

Parc Sud
(Z.A.C. des Marots)

Bar-sur-Seine, Dijon

Chource, Tonnerre

Commune de Saint-Thibault

5

6

7

8

DIJON, LYON



ANNUAIRE

ARTISANS

COMMERÇANTS

ENTREPRISES *

SECTEUR SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE BEAUTÉ

ANGEL COIFFURE	19 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 03.25.41.98.90
GLAM AND CHIC	1 Route de Maisons Blanches - 03.25.40.17.21
INST' TEMPS BEAUTÉ	1 Route de Maisons Blanches - 09.81.05.87.38
L'ATELIER BEAUTÉ COCOO'NING	50 Cour du Château - 06.50.12.93.34
VAL COIFFURE	24 Route de Maisons Blanches - 06.43.67.23.07

SECTEUR ANIMAUX

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE	1 Route de Maisons Blanches - 03.25.28.45.75
----------------------	--

SECTEUR ANTIQUITÉS

ANTIQUITES GUY Jacques	36 Route de Maisons Blanches - 06.86.88.46.43
------------------------	---

SECTEUR MÉDICAL

ARNAUD DUVERNOY Ambulances	9 Rue Gilbert Brisson - 03.25.75.04.05
CABINET DENTAIRE	1 Route de Maisons Blanches - 03.25.82.43.22
PÔLE SANTÉ	41 Route de Courgerennes
- 1 Infirmière	06.30.20.21.32
- 1 Ergothérapeute	06.70.15.93.92
- 1 Neuropsychologue	07.45.14.05.78
- 1 Reflexologue - Relaxologue	06.86.12.70.76

SAGE-FEMME LIBERALE	1 Ter Rue du Monument - 06.72.94.17.45
---------------------	--

SECTEUR FLEURISTE

AU CYGNE FLEURI Fleuriste	19 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 03.10.64.79.29
---------------------------	--

SECTEUR HORLOGERIE

AU TOURBILLON DU TEMPS

3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22

SECTEUR CRÉATION D'INSTALLATIONS SPORTIVES

HOVERALL Fabrication de skatepark

24 Bis Route de Maisons Blanches - 06.65.16.02.70

HTRACKS GE Réalisation de pumptracks

24 Bis Route de Maisons Blanches - 06.65.16.02.70

SECTEUR BÂTIMENT

AUBENERGIE Couverture solaire photovoltaïque

29 Rue du Bourg - 06.12.51.08.87

CR Peinture Rénovation

24 Rue de Villetard - 06.15.08.22

D.I.E.G Dépannage Installation Electricité Générale

10 Route de Maisons Blanches - 06.83.20.33.75

HL SERVICES Multiservices

12 Ter Rue de Courgerennes - 06.06.86.56.97

J-L C Electricité

4 Rue du Bourg - 06.49.76.79.93

LG MENUISERIE GÉNÉRALE S.A

1 Route de Maisons Blanches - 06.25.46.24.58

MB PLATRERIE Plaquiste, jointoyeur, aménagement de combles sur du neuf et de la rénovation

8 Rue de la Buxerie - 06.21.19.33.97

PAC PRO SAITI Peintre en bâtiment

3 Rue du Poirier Saint Jean - 06.31.84.28.72

SCIERIE DE BUCHERES

4 Route de Verrières - 03.25.41.88.02

URGENCE PLOMBERIE 10

22 Rue des Vaucelles - 06.32.07.84.46

SECTEUR HÔTELS / BAR / RESTAURANTS

BAR LA PARENTHÈSE

19 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.92.78

BRASSERIE DE L'HORLOGE

Rue Azalées - 03.25.46.62.51

BRASSERIE JUMIE Fabrication de bières artisanales

24 bis Route de Maisons Blanches - 06.69.71.30.31

HOTEL GRILL CAMPANILE

52 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 03.25.49.67.67

HOTEL PREMIERE CLASSE

52 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 08.92.70.72.63

HOTEL PREMIERE CLASSE

Zac de l'Ecluse des Marots - 08.91.70.54.20

PIZZA NAUDOT

3 Rue des Mésanges - 06.09.38.45.41

RESTAURANT L'HEDONISTE

1 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.27.76

SECTEUR ALIMENTAIRE

BOULANGERIE PÂTISSERIE GANNE

1 Route de Maisons Blanches - 03.25.73.62.20

CARREFOUR CONTACT

1 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.67.67

SECTEUR TRAVAUX ET VOIRIE

BRM	14 Rue de la Gare - 03.25.73.19.73
CSV RD Terrassement assainissement voirie	32 Rue du Bourg - 03.25.41.08.16
MAX SIGNALISATION Marquage au sol , mobilier urbain, signalisation routière	32 Rue du Bourg - 06 17 67 41 96
PASS ET CIE FRANCE Construction d'ouvrage de génie civil	6 Route de Dijon - 03.25.41.60.34

SECTEUR EXPERTISE

CABINET D'EXPERTISE Alain Amat 4 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.91.02

SECTEUR AUTOMOBILE

CARROSSERIE BONENFANT	50 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 03.25.40.34.00
GARAGE DE MAISONS BLANCHES	34 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.81.09
PFT - PFAUSSER FRANCK TRUCKS achat-vente import export véhicules PL	5 Bis rue des Aulnes - 06.61.23.53.89
RJ AUTO 10	3 Rue de la gare - 07.66.61.95.13
TONY NETTOYAGE AUTO	3 Rue du Bourg - 06.52.64.02.53

SECTEUR WEB ET DIGITAL

COMWIZYOU Création sites internet, gestion réseaux sociaux, créations graphiques...
1 Impasse du Châtelier - 06.15.90.92.00

SECTEUR MATÉRIEL ET MATÉRIAUX

CDM Vente de matériaux Bâtiments	39 Avenue des Martyrs 24 Août 1944 - 03.25.71.20.71
ETS ROCHA Commerce de gros de matériel agricole	41 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 03.25.45.00.00
ESTI SARL Tuyauterie industrielle	10 Rue de Villetard - 03.25.73.68.03
GOLZAN Eric - Commerce de détail non alimentaire sur éventail et marché	19 Rue des Vaucelles - 03.25.75.55.96
LD MATERIAUX Démolition matériaux anciens locations bennes désamiantage	8 Route de Dijon - 03.25.81.66.96
LOXAM TROYES SUD	6 Route de Dijon - 03.25.41.84.38
POINT P - BMCE Commerce de gros, matériaux de construction et appareils sanitaires	12 Route de Verrières - 03.25.41.00.42

PRO ARMATURE CHAMPAGNE Fabrication d'articles en fils métalliques

41 Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 03.25.83.14.14

VIVESCIA Coopérative agricole

8 Route de Verrières - 03.25.41.95.61

SECTEUR LOGISTIQUE**DEVANLAY - SOLODI LACOSTE**

Parc logistique de l'Aube

EURODIF

Parc logistique de l'Aube, Rue de la Forêt - 03.25.43.36.40

PETIT BATEAU

Parc logistique de l'Aube, 1 Route de Chaource

STE Service Technique Economique Stockage logistique

5 Rue des Aulnes - 03.25.43.94.05

SECTEUR POÊLES ET CHEMINÉES**ASSOCIÉS DU FEU**

1 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.40.30

SECTEUR TRANSPORT**LTT TRANSPORT**

2 Route de Verrières - 03.25.41.81.69

TRANSPORT PEDRETTI Marchandises

2 Route de Verrières - 03.73.27.50.11

SECTEUR DISTILLERIE**DISLAUB Distillerie**

3 Route de Dijon - 03.25.41.64.30

SECTEUR COURRIER POSTAL**RELAIS POSTE**

3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22

SECTEUR BIEN ÊTRE**LARCHER Régine Produits minceur et santé**

10 Rue de Villetard - 06.70.97.32.47

SECTEUR DESTRUCTION DES NUISIBLES**HL SERVICES Frelons asiatiques, guêpes, rats/souris/chenilles processionnaires**

12 Ter Rue de Courgerennes - 06.06.86.56.97

SECTEUR IMMOBILIER**IAD FRANCE - DEREINS Déborah**

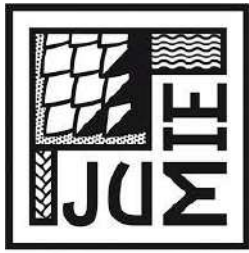
48 C Avenue des Martyrs du 24 Août 1944 - 06.69.76.99.73

IAD FRANCE - MOUILLEFERT Cynthia

16 Rue du Châtelier - 06.78.85.49.71

Nouvelles entreprises

Nouvelles entreprises



BRASSERIE ARTISANALE

Découvrez la brasserie artisanale Jumie à Buchères : Brasserie Jumie
Un couple de jeunes passionnés a décidé de vous proposer une gamme de bière de qualité.

En plus vous pouvez la déguster au bar à partir de 16h du mercredi au vendredi et le samedi matin. Avec vue sur la brasserie derrière le bar.

Elle propose également des tireuses à la location pour vos événements.



Conception fabrication et installation de skatepark dans le Grand-Est.



La société HOVERALL est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation de skateparks, bikeparks et pumptracks, à destination des sports de glisse urbaine. Leur équipe se compose d'anciens athlètes de haut niveau en BMX freestyle, et de professionnels de la construction.

Les sports de glisse urbaine font appel à l'originalité, la création, l'imagination. Avec l'entrée du BMX FREESTYLE et du SKATEBOARD aux Jeux Olympiques de TOKYO 2020, ces disciplines connaissent un réel engouement et le nombre de pratiquants ne cesse d'augmenter. HOVERALL propose des solutions sur mesures aux communes, associations et particuliers. Car un tel équipement nécessite des compétences techniques et une expertise particulières. En fonction des contraintes du projet, notre bureau d'étude adapte la conception, les matériaux utilisés, pour offrir un confort de pratique optimal.



Pôle Santé de Buchères

Pôle créé en 2021 afin de fédérer des professions paramédicales sur la commune de Buchères.

Le Pôle accueille une infirmière, une réflexologue, une neuropsychologue et une ergothérapeute.

Il accueille également "La Maison Mère" qui a été créée par Mme Gourai Lina, infirmière, pour l'accompagnement périnatal. Il s'agit d'un lieu d'accueil Parents/bébés avec consultations et ateliers. Des ateliers Yoga prénatal et postnatal, des cafés Parents, des informations sur l'allaitement et des consultations personnalisées aux parents y sont proposés..

Il dispose d'un espace d'accueil, d'une salle d'attente, de 5 salles de consultations et d'un plateau technique.

Il est situé au 41 route de Courgerennes à Buchères.



Cabinet infirmier
Lina GOURAI
Infirmière
06.30.20.21.32



Charlotte GRENTE ANQUETIL
Neuropsychologue
07.45.14.05.78



Elsa SCHERMANN
Ergothérapeute
06.70.15.93.92



Audrey HIVERT PELLETIER
Réflexologue - Relaxologue
06.86.12.70.76

PLEIN AIR

► **Les amis de la forêt et de la nature**

Christian PARACHOUT

06.95.92.35.75

► **Société de chasse**

Jean-Marc PEREIRA

06.82.89.44.19

ÉCHANGE CULTUREL

► **A.J.H.A.**

Association de jeux d'histoire Auboises

Mathieu SOIBINET

06.01.96.32.89

► **UNC**

Association des anciens combattants

Claude FRIMIN

03.25.82.10.01

► **ENSEMBLE VINTEUIL**

Groupe de musique classique

Michel DESTRIBAT

03.25.41.84.90

LIEN SOCIAL

► **Club de l'amitié**

Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre personnes âgées

Jean-Claude MENNERET

06.14.97.79.78

► **ADMR**

Association d'aide à domicile

Chantal FESTUOT

03.25.43.90.22

► **COMITÉ DES FÊTES**

Frédéric HUBERT

06.41.56.53.97

SOLIDARITÉ

► **AINSI FONT POUR MARION**

Peggy FOURNY

06.69.56.85.27

► **FRANCE ADOT 10**

Association pour les dons d'organes et de tissus humains

Florianne DELAGNEAU

06.07.61.08.13

► **Secouristes de la Croix Blanche**

Entraînement et formation de secourisme

Olivier VERCAEMPT

06.15.27.09.11

AUTOUR DE L'ÉCOLE

► **Amicale des parents d'élèves**

Audrey CANTIN

03.25.73.68.99

SPORT ET DÉTENTE

► **ASB Foot**

Rachid KARA

06.82.60.64.61

► **BUCHER'GYM**

Gymnastique volontaire

Catherine COUCHOT

06.29.44.01.37

► **PHIMADELPHIE COUNTRY**

Danse country

Delphine et /ou Béragère

06.98.13.62.59 / 06.22.00.65.22

► **TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES**

Pratique du tennis

Nicolas KUZMA

06.73.89.27.03

► **UV BUCHÈRES**

Club cycliste

Jean-François PHILIPPON

06.12.37.36.23

► **YOGA DÉTENTE BUCHÉROIS**

Pratique du yoga

Odile FERREBEUF

06.83.98.18.82

► **TROYES AUBE JUDO**

École de judo

Pascal BARTOLI

06.27.39.49.86

► **ZODIAK BOXING ACADEMY CLUB**

Boxe pieds poings sous toutes ses formes

Michel LAMBERT

06.63.84.97.77

Repas des aînés

Un moment de convivialité

LE REPAS DES AÎNÉS, UNE TRADITION RENOUVELÉE !

Moment toujours très attendu par nos anciens, le repas des aînés revient cette année dans une toute nouvelle formule !



Chaque année, le CCAS et la commission des aînés invitent les Buchérois à participer à ce moment festif autour d'un repas animé par un groupe de musiciens ; rencontres, échanges et danses au programme de l'après-midi. Pour ce faire, les personnes âgées de 70 ans et plus reçoivent une invitation personnalisée avec un coupon d'inscription dans leur boîte aux lettres quelques semaines avant le repas.

Mais ATTENTION, cette année tout va changer !

En effet, **plus aucune invitation ne sera adressée par courrier**. Les participations au repas des aînés se feront **uniquement sur inscription auprès du secrétariat de Mairie** aux horaires d'ouverture habituels **ou par mail**, sur une **période d'un mois** et sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

REPAS DES AÎNÉS 2023

**Samedi 04 novembre 2023
à 12h00**

**Salle des fêtes
Rue des aulnes - 10800 Buchères**

**Nos aînés retrouveront leur jeunesse
sur les accords d'un orchestre composé
de 5 musiciens !**



Conditions pour y participer :

- Etre âgé de 70 ans pour l'un des conjoints
- Résider à Buchères (Les personnes de l'extérieur pourront s'inscrire également moyennant une participation)
- Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, un dispositif d'accompagnement pourra être mis en place à la demande des intéressés, sous certaines conditions.

Les inscriptions :

- Au secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture habituels

Lundi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Samedi (semaines impaires) : 09h30 - 12h00

- Par téléphone au 03.25.41.80.17 ou au 03.25.41.87.12
- Par mail à cleroy.bucheres@orange.fr



Pour tous renseignements supplémentaires, merci de contacter le C.C.A.S. par téléphone au 03.25.41.87.12 ou par mail à : cleroy.bucheres@orange.fr

Plan canicule 2023

Attention aux fortes chaleurs



Pensez à vous inscrire pour le Plan canicule

Comme tous les ans, dans le cadre du Plan canicule, un recensement des personnes concernées est effectué par le Centre Communal d'Action Sociale de Buchères.

Les personnes isolées répondant aux critères suivants peuvent se faire recenser :

- être âgée de 65 ans et plus ;
- être âgée de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

De même, si une personne de votre famille se trouve dans ce cas et après vous êtes assuré de son accord, vous pouvez également compléter le bulletin d'inscription.

La collecte des données auprès des personnes concernées par ce plan d'alerte et d'urgence repose sur une démarche volontaire.

Renseignements au 03.25.41.87.12 ou par mail à cleroy.bucheres@orange.fr

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais
chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau
sans attendre d'avoir soif



Je me mouille
le corps



Je ferme les volets
et fenêtres



Je privilégie des
activités douces



Je mange frais
et équilibré



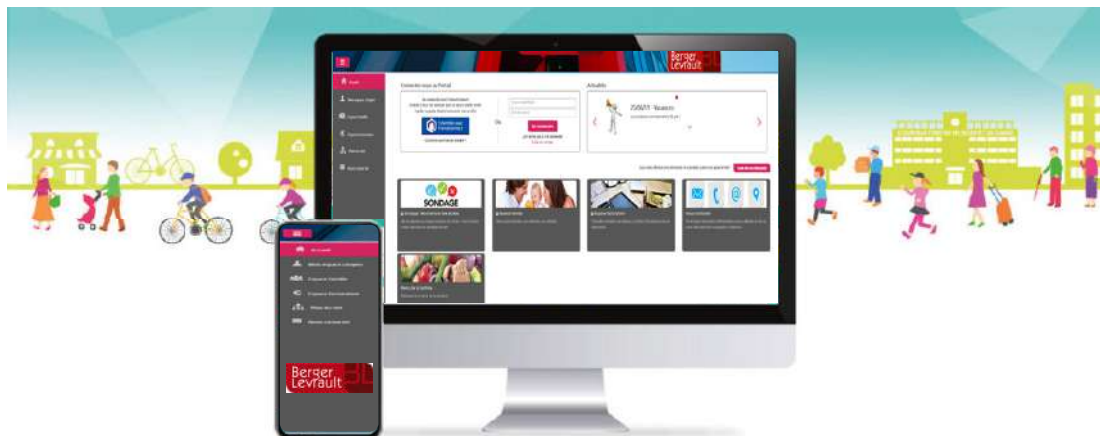
J'évite de boire
de l'alcool



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



A partir de la rentrée scolaire 2023/2024 (septembre 2023) un portail unique rassemblant toutes les démarches en ligne des familles ayant des enfants de 3-17 ans sera mis en place !

Dans le cadre d'une simplification des démarches administratives concernant les inscriptions de vos enfants sur les différents accueils, à compter du mois de septembre 2023, la collectivité met en place un dispositif vous permettant d'inscrire vos enfants sur une plateforme « portail des familles » sur l'ensemble des accueils (Périscolaire, Extrascolaire, Restauration scolaire, mercredis, études).

Ce dispositif deviendra obligatoire et définitif dès les vacances d'automne.

- Création et mise à jour du dossier famille pour accéder à tous les accueils proposés
- Inscription aux accueils périscolaires (matin, midi, restauration, soir, mercredi)
- Inscription aux accueils extrascolaires (centre de loisirs et Club ados - vacances)
- Réservation et annulation des accueils et de la restauration scolaire
- Inscription aux études du soir
- Consultation et règlement des factures
- Consultation du catalogue des activités proposées, des menus, des actualités
- Contact avec le service enfance et jeunesse (messagerie interne, envoi d'un document)
- Suivi des démarches en cours

Dans le cadre de familles séparées ou recomposées, chaque parent pourra avoir accès à son propre espace afin d'inscrire son enfant selon ses besoins. Concernant les familles recomposées une seule adresse mail correspondant au nombre d'enfants du foyer sera nécessaire.

Le portail est accessible depuis votre ordinateur et votre smartphone pour vous permettre d'effectuer vos démarches 7j/7 -24h/24 où que vous soyez.

Comment se connecter ?

A la première connexion, cliquez sur « créer mon dossier famille » à la suite de cela un courrier contenant vos codes d'accès personnels et sécurisés vous sera adressé.

Attention : pour que l'inscription de votre(vos) enfant(s) soit bien prise en compte vous devez IMPÉRATIVEMENT fournir tous les documents obligatoires.

Les horaires devront être strictement respectés pour l'arrivée et le départ des enfants.

Les factures devront obligatoirement être payées. La Mairie se réserve le droit de refuser les enfants des familles n'étant pas à jour dans leur facturation.

Règlementation des vitesses

Limitation des vitesses communales

Pour une mobilité apaisée,
respectons les limitations de vitesses communales



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Des excès de vitesse sont régulièrement constatés dans les rues de notre commune . **Nous rappelons que les grands axes de la ville sont limités à 50 km/h.**

Mais depuis quelques années maintenant, certaines rues, notamment les lotissements, sont limitées à 30 km/h.

Les zones 30 km/h présentent de nombreux avantages, parmi lesquels :

- contribuer à définir un espace public urbain dans lequel la vitesse modérée des véhicules permet de préserver la vie locale ;
- sans y être prioritaire, le piéton s'y déplace en sécurité : il emprunte le trottoir et peut traverser facilement, tout en restant vigilant, même en l'absence de passages piétons ;
- le vélo cohabite sans difficulté avec les usagers motorisés, grâce à une vitesse plus homogène, qui plafonne à 30 km/h ;
- plus d'urbanité et de convivialité sur l'espace public ;
- plus de sécurité pour les usagers de l'espace public ;



Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (avec vitesse maximale autorisée inférieure ou égale à 50 km/h)

- Amende forfaitaire de 135 euros ;
- Retrait d'1 point sur permis de conduire.



La Chapelle de Courgerennes

Seconde phase des travaux

LA SECONDE PHASE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE COURGERENNES DEVRAIT DÉBUTER PROCHAINEMENT !

Rappel : 1ère phase de travaux réalisée en 2022 - Coût des travaux : 50 119.40 € HT

- Mise en place à l'extérieur et à l'intérieur de la chapelle d'un dispositif d'étalement constitué de portiques contreventés, répartis en batterie contre les zones de maçonneries défectueuses en extérieur devant contenir les risques de chutes.
- Percements de plusieurs ventilations réparties dans l'édifice en partie basse des murs, de part et d'autre de la nef et du chœur sud.
- Vérification et compléments de calfeutrements étanches avec solins de propreté pour l'ensemble des baies dans les appuis disloqués et les réseaux ouverts et déjointoyés.
- Vérification et la fiabilité des accès de bois passerelles escaliers platelage se distribuant dans les combles et dans l'encombrement des bois de charpente installés au-dessus de la nef et du chœur et menant aux charpentes du clocher et de son beffroi.



2ème phase de travaux réalisée prochainement - Coût des travaux : 20 141.74 € HT

Mise en sécurité de l'édifice : charpente, clocher et beffroi

- Travaux d'étalement, d'accès au clocher et de sécurité pour l'accès aux combles.
- Clocher - Maintien et consolidation des bois de charpente
- Dispositif de maintien rampants sous l'arc doubleau, poses en batterie et en appui sans force pour le maintien des maçonneries et des claveaux des arcs.



L'APPEL AUX DONNS RESTE OUVERT

Plus d'informations sur :
www.ville-bucheres.fr et www.fondation-patrimoine.org



NOUS COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN



Tout savoir sur le raccordement à la fibre

Le raccordement est la dernière étape avant de bénéficier de la puissance de la fibre chez soi.

Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public situé dans la rue et une prise optique qui est installée à l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel. L'équipement de l'opérateur (box) se branche ensuite sur la prise optique.

Le raccordement est réalisé par l'installateur de l'opérateur choisi par l'abonné.

Démarches à suivre en cas de problème de raccordement à la fibre optique

● ● ● ● ● ●
Votre commune bénéficie de la fibre optique et vous souhaitez être informé des démarches à suivre, pour tous problèmes de raccordement ?

Il est primordial que tout abonné, qui rencontre une difficulté à être raccordé à la fibre optique, se rapproche de son fournisseur d'accès Internet .

La sollicitation doit être initiée et documentée par l'opérateur commercial du client vers l'opérateur d'infrastructure (opérateur "ORANGE" pour notre commune).

En cas de difficultés dans vos démarches, M. FAIVRE Philippe se tient à votre disposition au 06.17.59.31.92.

à noter !

● ● ● ● ● ●
Sur la propriété privée, si des travaux s'avèrent nécessaire pour acheminer la fibre, ils sont à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux d'eaux ou d'énergie.
Le propriétaire peut les faire lui-même ou les confier à l'entreprise de son choix.

SI LA FIBRE DOIT PASSER EN SOUTERRAIN DANS LE JARDIN, dans la mesure du possible, vérifier et réparer au besoin les gaines et conduites bouchées ou cassées.

SI LA FIBRE DOIT PASSER EN AÉRIEN, élaguer les arbres qui vous appartiennent pouvant gêner son passage.

SI LE CÂBLE NE PEUT PAS PASSER DANS VOS CLOISONS, vérifier la disponibilité des goulottes existantes ou en prévoir de nouvelles. Dans le cas contraire, l'installateur pourra coller directement le câble sur la plinthe.

En aucun cas la Mairie ne prendra en charge les difficultés liées à l'acheminement de la fibre jusqu'au domicile des propriétaires.

La mairie toujours plus à votre service !



Sacs de tri à votre disposition à la Bibliothèque et à la Passerelle

En complément du retrait aux horaires d'ouverture de la mairie.

PERMANENCES DE DISTRIBUTION DES SACS DE TRI

Bibliothèque


Lundi : 16h45 à 18h30
Mercredi : 14h00 - 18h30
Samedi : 09h00 - 12h00


La Passerelle

Lundi : 14h00 - 17h00
Jeudi : 16h00 - 19h00

COLLECTES 2023 - BUCHERES

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2	L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3	M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4	M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5	J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6	V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7	S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8	D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9	L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10	M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11	M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12	J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13	V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14	S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15	D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16	L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17	M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18	M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19	J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20	V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21	S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22	D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23	L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24	M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25	M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26	J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27	V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28	S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29	D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30	L	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31	M	31 M	31 V	31 M	31 M	31 V	31 L	31 J	31 S	31 M	31 M	31 D

 Ordures ménagères

 Tri sélectif

 Déchets végétaux

Pour toute information sur les collectes, merci de contacter Troyes Champagne Métropole au 03.25.45.27.30 ou collectedejets@troyes-cm.fr